Affaire Allo Médicament: Louardi ne restera pas les mains croisées

Compte Test - 2013-02-13 14:08:00 - Vu sur pharmacie.ma

Lors de la table ronde qui a été organisée le 13 février par la chambre de commerce britannique et qui a eu pour thème : « l'Accès aux soins : un droit pour tous »M. Abderrahim Derraji (Rédaction Pharmacies.ma), a posé la question suivante au Ministre de la Santé, Pr. El Houssaine Louardi : « Quelles actions concrètes compte mener le ministère de la santé pour stopper l'activité que vous estimez illégale de la société Allo-Médicament?»

La réponse du Pr. Louardi a été claire et sans équivoque. L'activité de cette société est en contradiction avec les dispositions de la loi 17-04 portant code du médicament et de la pharmacie notamment ses articles 29 et 30. Le ministre de la santé estime que le rôle de conseil qui accompagne la dispensation du médicament est primordial et ne peut « être rompu ». Pour remédier à cette situation la direction de la réglementation et du contentieux étudie ce dossier dans le but d'engager une procédure pour que les dispositions prévues par le législateur pour preserver l'intérêtdu patient soient respectées.Pharmacies.ma